



Recuperation des enfants garde alternee

Par **caro60**, le **15/11/2016** à **20:09**

Bonjour,
je souhaite savoir qui peut récupérer l'enfant en garde alternée ? il n'y a rien de stipuler sur le jugement.

J'ai mon ex mari qui voyage beaucoup et ne peut pas récupérer lui même sa fille .

Dois je la confier au ex beaux parents ou alors

-voisin

-son ami

-sa compagne

je ne connais pas ses personnes

merci de votre retour.

Cordialement,
CARO60